

ICML 9 – Un engagement pour l'équité

9^{ème} Congrès mondial sur les bibliothèques et les informations dans le domaine de la santé

Salvador, Bahia – Brésil, 20 - 23 septembre 2005

La Déclaration de Salvador sur le Libre Accès

La Déclaration de Salvador sur le Libre Accès : le point de vue des pays en développement

Le Libre Accès signifie l'accès sans restriction et l'utilisation illimitée de l'information scientifique. Il trouve de plus en plus d'appuis dans le monde entier et est accueilli avec espoir et enthousiasme dans les pays en développement.

Le Libre Accès favorise l'équité. Pour les pays en développement, le Libre Accès représente un moyen qui permet aux scientifiques et chercheurs de mieux accéder et contribuer à la science mondiale.

Traditionnellement, la circulation de l'information scientifique dans les pays en développement s'est heurtée à un certain nombre d'obstacles constitués entre autres par les modèles économiques, les infrastructures, les politiques, la langue et la culture.

En conséquence, nous, les participants au Séminaire international sur le Libre Accès qui s'est déroulé parallèlement au 9^{ème} Congrès mondial sur les bibliothèques et l'information dans le domaine de la santé et au 7^{ème} Congrès régional de l'information dans les sciences de la santé, sommes convenus des points suivants :

1. - La recherche scientifique et technique est essentielle au développement social et économique.
2. La communication scientifique est un élément clé inhérent aux activités de recherche et développement. La science progresse de manière plus efficace quand l'information scientifique est librement accessible.
3. Plus largement, le libre accès permet l'éducation et l'utilisation de l'information scientifique par le grand public.
4. Dans un monde de plus en plus globalisé, il est inadmissible que certains soient privés d'accès à l'information alors que la science se prétend universelle. Il est important que l'accès soit considéré comme un droit universel indépendamment des régions.
5. Le Libre Accès doit permettre aux pays en développement de participer activement à l'échange d'informations scientifiques notamment en accédant librement au patrimoine du savoir scientifique, en participant effectivement au processus de génération et de dissémination du savoir et en renforçant la couverture des thèmes touchant directement les pays en développement.
6. Les pays en développement ont déjà pris des initiatives novatrices encourageant le Libre Accès et ils devraient donc jouer un rôle important dans la mise en oeuvre du Libre Accès au niveau mondial.

Donc,

Nous demandons instamment aux gouvernements de faire du Libre Accès une priorité de leurs politiques scientifiques notamment :

- en exigeant que la recherche financée sur fonds publics soit accessible en Libre Accès ;
- en prenant en compte les coûts de publication dans les budgets de la recherche ;
- en renforçant au niveau local les revues et archives en Libre Accès ainsi que toute autre initiative en la matière ;
- en encourageant l'intégration de l'information scientifique émanant des pays en développement dans l'ensemble du savoir mondial.

Nous exhortons toutes les personnes concernées à coopérer pour assurer que l'information scientifique soit à jamais ouvertement accessible et librement disponible pour tous.